



**LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Réseau Canopé
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

BTS DESIGN D'ESPACE

DÉMARCHE CRÉATIVE – 1^{ère} PARTIE – U.51

SESSION 2017

Durée : 3 heures

Coefficient : 1

Matériel autorisé :

- toutes les calculatrices de poche, y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique sous réserve que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante (Cirulaire N° 99-186 du 16/11/1999).

Tout autre matériel est interdit.

Les produits susceptibles de provoquer des émanations toxiques sont interdits.

Tout collage de documents fournis ou personnels est strictement interdit.

Le sujet est composé de deux parties distinctes, chacune affectée d'un même coefficient : 1.

L'énoncé de la deuxième partie vous sera remis à l'issue de la première partie.

Les planches composées lors de la première partie sont laissées à votre disposition pour la deuxième partie.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Le sujet comporte 6 pages, numérotées de 1/6 à 6/6.

BTS DESIGN D'ESPACE		Session 2017
U.51 – Démarche créative – 1 ^{ère} Partie	Code : DEDEMC	Page : 1/6

Peau architecturale

« On a dû commencer à utiliser le mot de peau au début des années 1990, après les façades en verre qui étaient encore des surfaces, percées d'ouvertures. Aujourd'hui, on parle plutôt d'enveloppe, avec un derme et un épiderme, on peut mieux jouer avec l'ombre et la lumière, dans une peau, le corps peut se balader. La différence avec la mode, le vêtement, c'est la distance, qu'il faut trouver, pour envelopper le corps. »

Odile Decq, architecte, citée par Anne-Marie Fèvre dans un article du journal *Libération* (6 octobre 2007), à propos de l'exposition « La peau, entre texture et ossature », présentée à la Cité de l'architecture et du patrimoine en 2007–2008.

Demande :

En vous appuyant sur l'analyse de la citation et des quatre documents proposés, vous interrogerez la notion de peau architecturale en dégagant des notions et principes spatiaux enrichis de références personnelles.

Vous ordonnerez votre réflexion autour des besoins de l'utilisateur mis en regard des possibilités spatiales, plastiques, texturales, relationnelles, symboliques, techniques. L'ensemble de votre réflexion sera mené et exprimé avec méthode. Votre travail sera composé de croquis et schémas, accompagnés d'annotations écrites.

Documents

Document 1 :

Duncan Lewis et Edouard François, architectes, *Gîte rural à Jupilles*, 1997.

Document 2 :

Chartier - Corbasson, architectes, logements sociaux, 2009, Paris.

Document 3 :

« *Blue Boxes* », baraques réalisées par des sans-abris à Tokyo et Osaka, Japon, 2003.

Document 4 :

Michael Jantzen, « *M-Velope* », 2008.

À rendre :

Un dossier de format A3 paginé. Moyens d'expression libres à l'exception des techniques à séchage lent.

Critères d'évaluation :

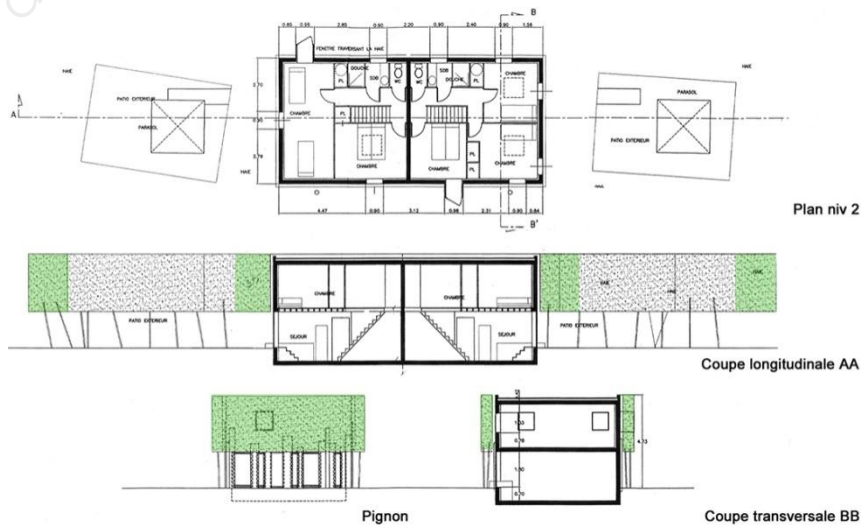
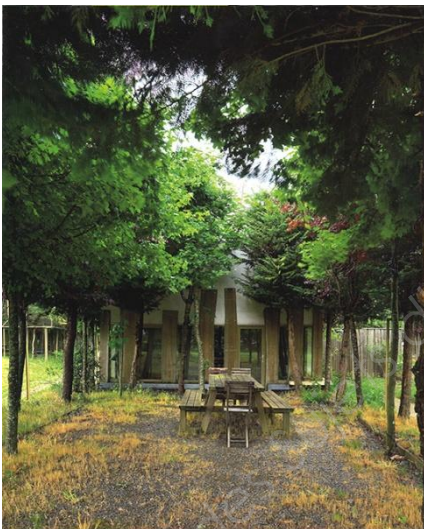
- qualités d'analyse et de questionnement ;
- aptitude à conduire une réflexion personnelle, ouverte et appropriée ;
- efficacité de la communication écrite et graphique.

BTS DESIGN D'ESPACE		Session 2017
U.51 – Démarche créative – 1^{ère} Partie	Code : DEDEMC	Page : 2/6

Document 1

Duncan Lewis et Edouard François, architectes, *Gîte rural à Jupilles*, 1997.

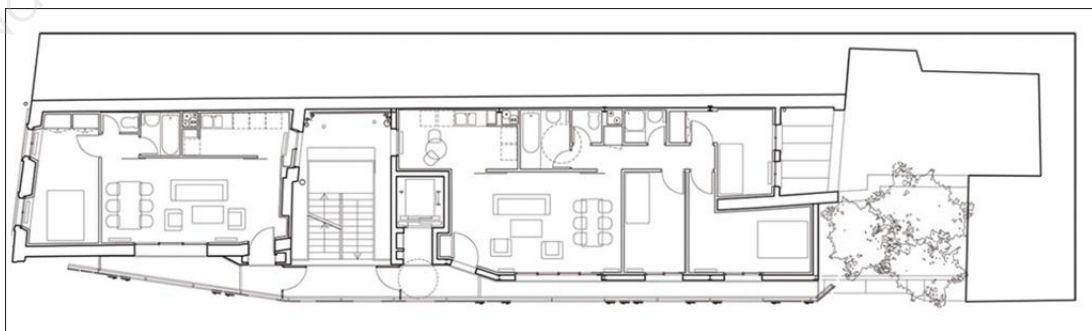
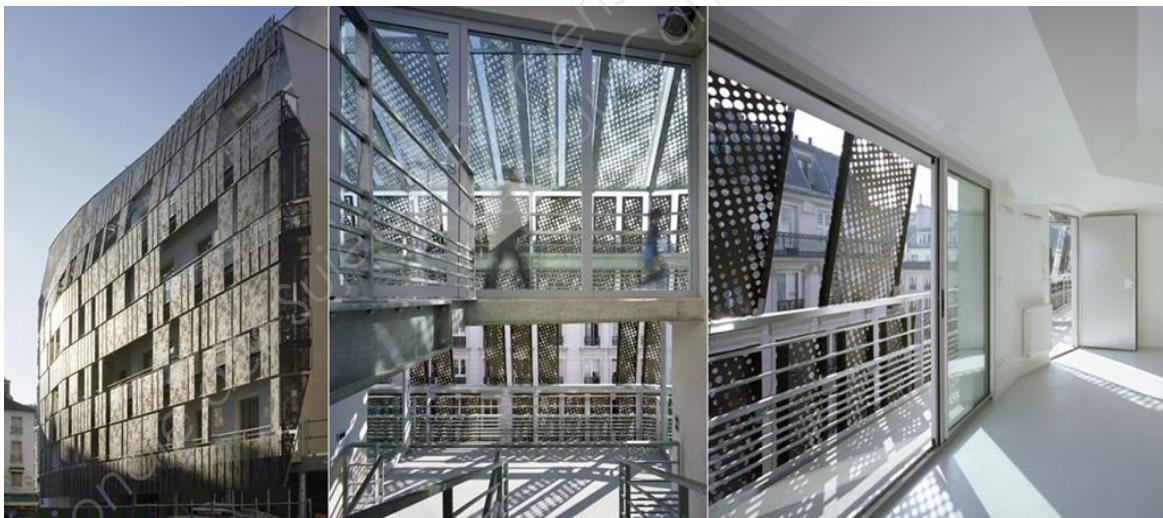
Photographies, maquette du projet et géométral montrant la combinaison de deux logements dans la même unité. Le projet complet comprend 6 unités, soit 12 logements.



Document 2

Chartier - Corbasson, architectes, logements sociaux, 2009, Paris.

Requalification d'un immeuble du XVII^e siècle et intervention au niveau d'un pignon aveugle (ce pignon avait été laissé aveugle à la suite du percement de la rue de Turenne au XIX^e siècle, sous la politique du Baron Haussmann : l'immeuble voisin, manquant aujourd'hui, avait été détruit pour élargir la rue).



Document 3

«Blue Boxes», baraques réalisées par des sans-abris à Tokyo et Osaka, Japon, 2003.

Photos extraites d'un reportage réalisé par Ulrike Myrzik et Manfred Jarisch. Toutes ces baraques utilisent la même bâche enduite bleue associée à d'autres matériaux.



Document 4

Michael Jantzen, «M-Velope», 2008.

Petit pavillon expérimental entre œuvre d'art et architecture. Structure acier et remplissage bois (accoya, très résistant en extérieur). Panneaux articulés entre eux et mobiles.

